

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

2014-11-11

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal, tenue à 8 h le 11 novembre 2014 à la salle du conseil au 3115, chemin Capelton North Hatley

SONT PRÉSENTS la conseillère et les conseillers suivants : Madame Sylvie Cassar et Messieurs Claude B. Meilleur, Guy Larkin, Jacques Bogenez, Patrick Clowery et Vincent Fontaine,

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Monsieur Martin Primeau

EST AUSSI PRÉSENTE Madame Liane Breton, directrice générale

ABSENCE :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions des visiteurs
4. Acceptation de l'offre de la Financière Banque Nationale inc.
5. Modification de financement du règlement d'emprunt n° 2010-10
6. Soumission pelle sur roues
7. Clôture de la séance

14-11-11.01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 8 h 08 et déclare la séance ouverte.

14-11-11.02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE B. MEILLEUR

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté et approuvé tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

14-11-11.03

PÉRIODE DE QUESTIONS DES VISITEURS

Aucun visiteur

MONSIEUR GUY LARKIN QUITTE L'ASSEMBLÉE

14-11-11.04

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE LA FINANCIERE BANQUE NATIONALE INC.

IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE

QUE la Municipalité du Canton de Hatley accepte l'offre qui lui est faite de **La Financière Banque Nationale inc.** pour son emprunt par billets en date du 19 novembre 2014 au montant de 775 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2010-10. Ce billet est émis au prix de **98,437 \$ CAN** pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

29 600 \$	1.80 %	19 novembre 2015
30 400 \$	2.00 %	19 novembre 2016
31 200 \$	2.15 %	19 novembre 2017
32 100 \$	2.40 %	19 novembre 2018
651 700 \$	2.60 %	19 novembre 2019

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

14-11-11.05

MODIFICATIONS DU FINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 2010-10

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité du Canton de Hatley souhaite emprunter par billet un montant total de 775 000 \$:

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
N° 2010-10	775 000 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR

ET RÉSOLU QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 775 000 \$ prévu au règlement d'emprunt n° 2010-10 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

QUE les billets soient datés du 19 novembre 2014;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2015.	29 600 \$
2016.	30 400 \$
2017.	31 200 \$
2018.	32 100 \$
2019.	33 000 \$ (à payer en 2019)
2019.	618 700 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité du Canton de Hatley émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 19 novembre 2014), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement n° 2010-10, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

MONSIEUR GUY LARKIN RÉINTÈGRE L'ASSEMBLEE

PROCÈS-VERBAL
CANTON DE HATLEY

14-11-11.06

SOUSSION PELLE SUR ROUES

ATTENDU QUE la municipalité a fait un appel d'offres pour l'achat d'une pelle sur roues;

ATTENDU QUE la municipalité a utilisé pour l'évaluation des soumissions reçues, un système d'évaluation et de pondération des offres en deux étapes;

ATTENDU QU'une grille d'évaluation a permis d'accorder des points au niveau des heures d'utilisation, de l'année, du poids et des années de garantie, de l'équipement soumis;

ATTENDU les soumissions suivantes et leurs résultats :

Entreprise	Pointage intérimaire	Prix taxes incluses	Pointage total
CIMI inc.	91	191 425 \$	7.37
Gauvin	82	190 827 \$	6.90
Strongco	97	229 391 \$	6.39

ATTENDU QUE les trois (3) soumissions sont conformes au devis;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE B. MEILLEUR

QUE le conseil accepte la soumission de CIMI inc. pour l'achat d'une pelle sur roues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

14-11-11.07

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Claude B. Meilleur propose la clôture de la séance à 8 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Martin Primeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martin Primeau
Maire

Liane Breton
Directrice générale